



## SEPA : migration achevée

La migration vers les moyens de paiement européens SEPA (Single Euro Payment Area, espace unique de paiement en euro) s'est achevée le 1<sup>er</sup> août 2014. Tous les virements et prélèvements en euros se font désormais au format SEPA, ce qui concernera plus de deux milliards d'opérations chaque mois. L'aboutissement de cette migration constitue une étape cruciale de l'intégration des paiements de détail en Europe.

Communiqué du comité national SEPA du 5 août 2014 : « La migration française vers les moyens de paiement SEPA est achevée » :

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/CP-SEPA-BDF-05082014-migration-francaise-vers-les-moyens-de-paiement-SEPA-est-achevee.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/CP-SEPA-BDF-05082014-migration-francaise-vers-les-moyens-de-paiement-SEPA-est-achevee.pdf)

Communiqué de la Banque Centrale Européenne du 1<sup>er</sup> août 2014 : « SEPA à un tournant crucial pour les paiements de détail » :

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Eurosysteme\\_et\\_international/CP-BCE-SEPA-un-tournant-crucial-pour-les-paiements-de-detail-01-08-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/CP-BCE-SEPA-un-tournant-crucial-pour-les-paiements-de-detail-01-08-2014.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 7 août 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, son Président, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les mesures de politique monétaire décidées début juin ont conduit à un assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. [...] Les opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui doivent être effectuées au cours des prochains mois renforceront l'orientation accommodante de notre politique monétaire. [...] S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 11,6 % de mai 2014, et à celui de 12,0 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis septembre 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 10,3 % de mai 2014 et à celui de 10,9 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis mars 2012. Eurostat estime qu'en juin 2014, 25,005 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,412 millions dans la zone euro. Par rapport à mai 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 198 000 dans l'UE28 et de 152 000 dans la zone euro. Comparé à juin 2013, le chômage a baissé de 1,537 million de personnes dans l'UE28 et de 783 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (5,0 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,6 %), et les plus élevés en Grèce (27,3 % en avril 2014) et en Espagne (24,5 %).

### Actualités législatives

#### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-816 du 17 juillet 2014 modifiant le décret n° 2000-1234 du 18 décembre 2000 modifié déterminant les aménagements des locaux desservis par les personnes physiques ou morales exerçant l'activité de transport de fonds et portant diverses dispositions relatives au transport de fonds

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029261096&categorieLien=id>

Décret n° 2014-837 du 24 juillet 2014 relatif à l'information de l'emprunteur sur le coût du crédit et le délai de rétractation d'un contrat de crédit affecté

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029290874&dateTexte=&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00002932239&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés, prise en application de l'article 3 de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029322182&dateTexte=&categorieLien=id>

### Monnaies virtuelles

Rapport de la cellule TRACFIN du ministère des finances « L'encadrement des monnaies virtuelles », remis à Michel Sapin et publié le 11 juillet 2014 : <http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-monnaies-virtuelles-2014>

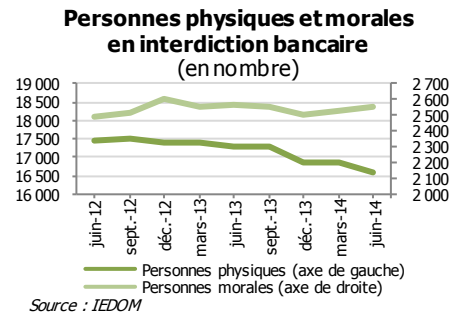
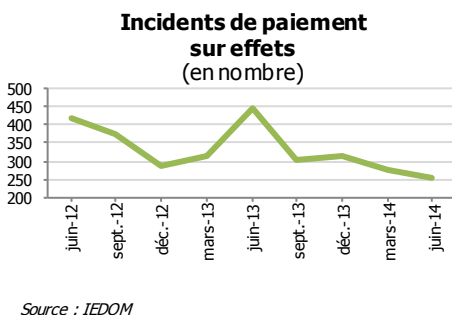
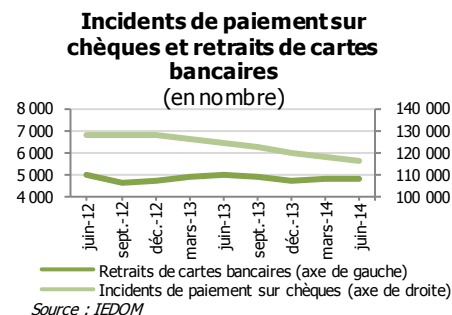
Rapport de la commission des finances du Sénat « La régulation à l'épreuve de l'innovation : les pouvoirs publics face au développement des monnaies virtuelles », publié le 4 août 2014 : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-767-notice.html>

# ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Indicateurs de vulnérabilité : légère amélioration au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

Les indicateurs de vulnérabilité enregistrent des évolutions contrastées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, mais sont en recul sur un an.

Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire diminue de 1,5 %, à 16 598 (-3,9 % sur un an). Les incidents de paiement sur chèques sont en retrait de 1,6 %, à 116 112 (-6,7 % sur un an). En revanche, sur la même période, les retraits de cartes bancaires progressent de 1,7 %, à 4 829 (-3,4 % sur un an). Pour sa part, le nombre d'entreprises en interdiction bancaire progresse de 0,7 % au 2<sup>ème</sup> trimestre, à 2 548 (-0,8 % sur un an), alors que les incidents de paiement sur effets régressent de 8,3 %, à 254 (-43,0 % sur un an).



## Surendettement : augmentation du nombre de dossiers au 2<sup>ème</sup> trimestre

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, 127 dossiers de surendettement ont été déposés auprès du secrétariat de la commission de surendettement. Le nombre de dossiers est ainsi orienté à la hausse, tant sur le trimestre (+4,1 %) qu'en glissement annuel (+22,1 %).

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Visite de la ministre de la Santé : renforcement de la lutte contre le Chikungunya

Le 18 juillet 2014, la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, était en visite en Martinique. Cette visite était principalement orientée vers les actions effectuées sur le terrain pour lutter contre le Chikungunya, et les rencontres avec les professionnels de la santé. Lors de son déplacement, la ministre a annoncé 3 mesures relatives à la lutte contre le Chikungunya (la prise en charge à 100 % des médicaments utilisés, la suppression des 3 jours de carence pour les arrêts de travail et l'arrivée de 52 volontaires supplémentaires en contrat d'engagement du service civique).

## Budget triennal de l'Outre-mer : enveloppe en progression de 7,0 %

Le 10 juillet 2014, la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, a annoncé une augmentation de 7,0 % du budget 2015-2017 de l'Outre-mer par rapport au précédent. Ainsi, le budget de l'Outre-mer est prévu à 2 014 millions d'euros en 2015, à 2 062 millions d'euros en 2016 et à 2 104 millions d'euros en 2017.

## Dégâts agricoles 2013 : paiement des indemnités

Le 5 juin 2014, le Comité interministériel du fonds de secours (CIFS) a accordé une aide afin d'indemniser les agriculteurs touchés par les dégâts causés par les pluies excessives d'avril 2013 et la tempête Chantal. Cette aide, d'un montant total de 7,4 millions d'euros, vient d'être déléguée au Préfet de la Martinique et sera versée dans les prochains jours aux 145 exploitants touchés par les pluies et aux 833 exploitants touchés par la tempête Chantal.

## Education : augmentation des taux de réussite aux examens en 2014

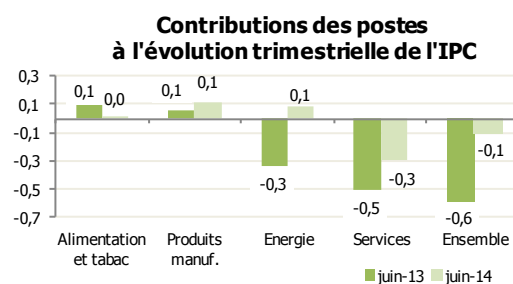
En Martinique, l'amélioration des taux de réussite aux examens se poursuit en 2014. En effet, le taux de réussite au diplôme national du Brevet est de 84,4 % en 2014 (contre 85,2 % au niveau national), en hausse de 1,4 point sur un an (+0,7 point au niveau national). Le taux de succès au diplôme du Baccalauréat augmente de 1,0 point sur un an (+0,9 point pour la France entière), s'établissant à 86,8 % en 2014 (contre 87,9 % pour la France entière). L'écart entre les taux de réussite martiniquais et nationaux est orienté à la baisse en 2014. Il est de 1,1 point pour le Baccalauréat et de 0,8 point pour le Brevet (contre respectivement 1,2 point et 1,5 point en 2013).

En outre, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sera effective dans toutes les communes de l'île dès la rentrée 2014. 10 communes ont choisi le samedi matin comme neuvième demi-journée, les autres ayant préféré le mercredi matin.

## Prix : baisse de l'IPC au 2<sup>ème</sup> trimestre

L'indice des prix à la consommation (IPC) s'établit à 130,6 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. L'indice est en baisse de 0,2 % sur le trimestre, mais augmente de 0,9 % sur un an. Au niveau national, l'IPC suit une évolution comparable (0,0 % sur le trimestre et +0,5 % sur un an).

La baisse de l'IPC au 2<sup>ème</sup> trimestre tient pour l'essentiel à la baisse des prix des services qui contribue négativement à l'évolution de l'indice (-0,4 point).



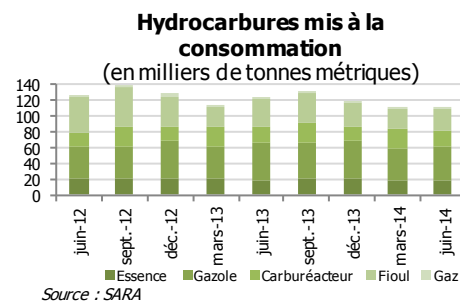
## Canne : mise en place du second volet du plan de sauvegarde de la filière

Le 4 juillet 2014, le Conseil Régional et les principaux acteurs de la filière canne ont activé le second volet du plan de sauvegarde de la filière. Ce volet concernera l'encadrement des professionnels de la canne avec la création d'une société d'intérêt collectif (SICA) afin de superviser la filière. Il se rapportera également à la création d'une pépinière contribuant la recherche de variétés plus performantes.

## Hydrocarbures : stabilité de la consommation au 2<sup>ème</sup> trimestre

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, les volumes d'hydrocarbures mis à la consommation sur le marché martiniquais s'élèvent globalement à 111 907 tonnes (soit +0,3 % sur le trimestre et -9,9 % sur un an).

La consommation de fioul, qui représente 24,8 % des hydrocarbures mis à la consommation locale, contribue le plus à la hausse sur le trimestre (+3,2 points). En revanche, ces ventes de fioul, qui concernent principalement les entreprises martiniquaises, contribuent le plus au recul de la consommation sur un an (-6,1 points).



## Energies renouvelables : quelques avancées dans le secteur

D'après la loi Grenelle 1 du 3 août 2009, les DROM ont pour objectif d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables en 2020 et 100 % en 2030. Dans cette optique, de nouveaux projets sont en cours de préparation.

En effet, le 3 juillet 2014, l'Agence martiniquaise de l'énergie (AME) et Synergîle Guadeloupe ont créé un réseau nommé Synergîle, dédié aux énergies renouvelables et à la construction durable. Cette coopération a pour but de créer des synergies entre les deux îles dans le domaine des énergies renouvelables et d'intégrer les entreprises martiniquaises au Pôle de compétitivité Cap Energies de la région Paca, dont le réseau Synergîle aura le soutien. En outre, le 8 juillet 2014, la Commission européenne a décidé d'attribuer un financement public au projet New energy for Martinique and overseas (NEMO) dont le but est la création d'une centrale flottante d'Énergie thermique des mers (ETM). La centrale devrait voir le jour en 2018 à Bellefontaine en Martinique. Ce projet, dont le coût total s'élève à 300 millions d'euros, sera ainsi financé par l'Europe à hauteur de 72 millions d'euros.

Pour rappel, en 2013, la Martinique est le DROM qui a la plus faible part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique (5,8 %).

## PRINCIPAUX INDICATEURS

### INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juin 2014	130,7	0,0 %	+0,9 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juin 2014	43 636	-0,6 %	-1,1 %
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juin 2014	21 327	-0,6 %	+0,2 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2014	42 820	+2,1 %	+23,4 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- juin 2014	181,0	-5,5 %	-1,4 %
	Hors produits pétroliers	- juin 2014	150,9	+3,4 %	+7,8 %
	Exportations (millions d'euros)	- juin 2014	29,3	-34,7 %	+37,8 %
	Hors produits pétroliers	- juin 2014	16,7	+2,2 %	-14,1 %
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- juin 2014	16,2 %		+3,0 pts
	Hors produits pétroliers	- juin 2014	11,1 %		-2,4 pts
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juin 2014	16 598	0,0 %	-3,9 %
	Retraits de cartes bancaires	- juin 2014	4 829	+1,4 %	-3,4 %

### INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2014	110 812	-6,4 %	+2,2 %
		- cumul annuel	853 450		+4,3 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2014	0		
		- cumul annuel	137 675		+87,9 %
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- juin 2014	16 269	+10,0 %	+13,2 %
		- cumul annuel	91 142		+4,9 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juillet 2014	1 041	+32,6 %	+11,3 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juillet 2014	132	-40,0 %	+10,0 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		6 543		+2,8 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juillet 2014)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2488%	0,2564%	0,0775%	nd	nd	nd	nd	nd

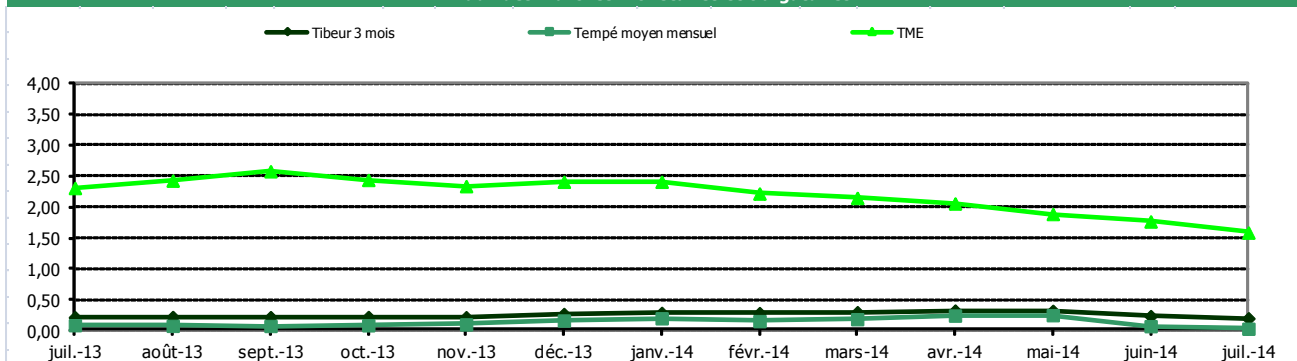
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Mai	Juin	Juillet
2,06%	1,89%	1,77%	1,59%	2,26%	2,09%	1,97%	1,79%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

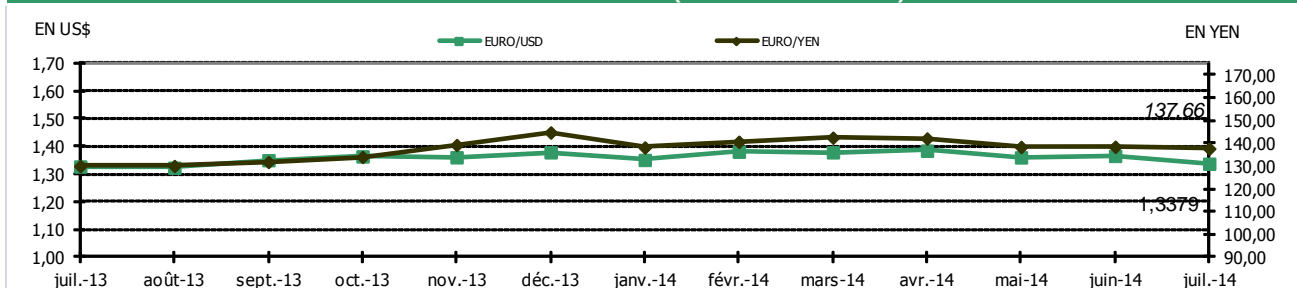
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3379	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2861	EURO/SRD (Surinam)	4,4199
EURO/JPY (Japon)	137,6600	EURO/BWP (Botswana)	11,9055	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3968
EURO/CAD (Canada)	1,4610	EURO/SCR (Seychelles)	16,2513	EURO/DOP (Rép. Dom.)	58,4623
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7928	EURO/MUR (Maurice)	40,7834	EURO/BBD (La Barbade)	2,678
EURO/SGD (Singapour)	1,6681	EURO/BRL (Brésil)	3,0156	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,5271
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3689	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,4274	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3303,5185	EURO/XCD (Dominique)	3,6163	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	